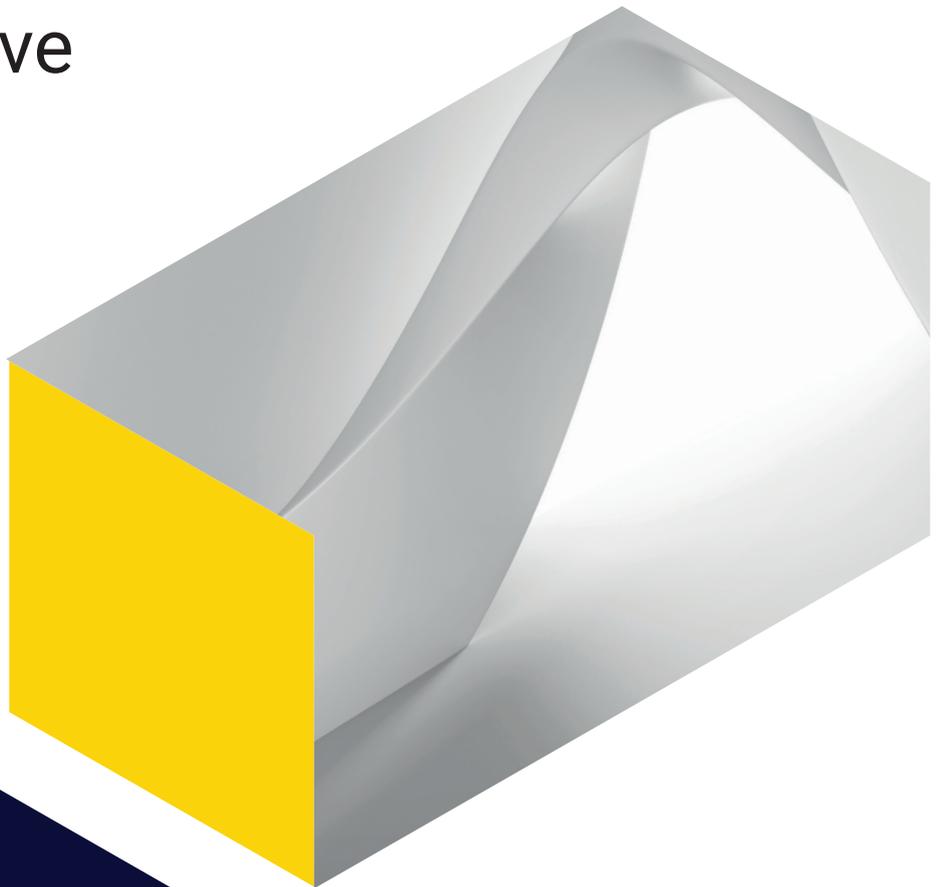




LAMY LIAISONS

Prospective



Forum des Éclaireurs du Droit

L'IA et la pratique du droit, prise de recul
sur une métamorphose en cours

Citations

22 avril 2024

Préambule

Chez Lamy Liaisons, nous croyons que la technologie couplée à une documentation juridique de haut niveau constitue un atout considérable pour le progrès de la communauté juridique.

Nous croyons aussi à une innovation juridique responsable, construite en commun.

Plus encore à l'heure de la montée en puissance des IA génératives. Nous pensons en effet qu'il est fondamental pour les professionnels du droit de comprendre le fonctionnement de ces technologies, les perspectives formidables qu'elles offrent mais également, leurs limites.

Mieux comprendre et mieux anticiper : tel est l'objectif du programme « Les éclaireurs du droit » que nous avons lancé. Ce programme consiste en deux initiatives.

D'une part, un blog (et sa newsletter associée) vous permettant de vous informer sur les avancées de l'Intelligence artificielle dans l'écosystème juridique, et plus généralement sur toutes les grandes transformations du monde du droit :

www.lamy-liaisons.fr/eclaireurs-du-droit/

D'autre part, le « Forum annuel des éclaireurs du droit », dont la première édition s'est déroulée en avril 2024 à l'Hôtel de l'industrie, sur le thème: « L'IA et la pratique du droit, prise de recul sur une métamorphose en cours ».

Ce Forum a été l'occasion de rencontres et d'échanges interdisciplinaires entre professionnels du droit et entrepreneurs, philosophes, historiens, sociologues, psychologues, économistes ou ingénieurs.

Ces réflexions ont été menées autour de trois valeurs qui nous semblent essentielles : la Sagesse, l'Audace et la Tempérance. Elles ont constitué le fil directeur d'une journée d'échanges qui a été humainement et intellectuellement stimulante, et dont vous retrouverez des citations inspirantes au fil de ces quelques pages.

Nous serons heureux de vous accueillir pour poursuivre les débats lors de notre édition 2025.

Introduction



Guillaume Deroubaix,
CEO Karnov Group, Region South,
président de Lamy Liaisons

IA et Droit : faire un pas de côté

“

Les Éclaireurs du droit de Lamy Liaisons promeuvent les vertus de l'intelligence collective, ce qui est sans aucun doute le plus raisonnable et le plus prometteur à l'aune d'une métamorphose sans doute historique de la pratique du droit, déclenchée par la puissance de l'IA et de l'IA générative.”

“

Nous pensons que demain, le juriste ne sera pas seulement « augmenté » par l'Intelligence artificielle, mais plus encore « éclairé » par la technologie en général, et par cette technologie de l'IA en particulier.”

“

Nous avons la conviction que les juristes ne pourront résoudre seuls les nouveaux défis qui s'offrent à eux. Nous croyons donc à une approche pluridisciplinaire.”

“

L'IA générative est nouvelle, elle est arrivée subitement dans le quotidien des juristes. Aussi, l'heure n'est – de mon point de vue – pas à la précipitation. Plutôt à celle de l'apprentissage, de la formation, des professionnels du droit et des étudiants en droit, et de la compréhension.”

Introduction



Raphaël Enthoven,
professeur de philosophie et auteur

Sagesse, Audace, Tempérance face à l'Intelligence artificielle



La sagesse c'est de prendre la mesure des limites de l'IA. "



L'audace n'est pas le fantasme démiurgique d'un homme dieu techno béat qui saurait fabriquer de la vie. Non, l'audace ici sera de penser que l'humanité est d'une étoffe que la machine ne synthétise jamais. "



La tempérance serait plutôt l'exercice d'humilité qui consiste à reconnaître que nous sommes incapables de fabriquer des machines intelligentes. Le don de la vie est à la portée de n'importe qui mais la fabrication de la vie, elle, est hors d'atteinte. "

Sagesse

La connaissance juridique
à l'heure des IA et de l'AI Act



Olivier Martinez,
fondateur de 255hex.ai

Est-il raisonnable de faire confiance aux contenus créés par l'Intelligence artificielle ?



Il faut partir du principe que, de par leur nature, les outils mis à notre disposition actuellement n'ont aucune notion de sens, de valeurs, ou de culture derrière les mots qu'ils génèrent. ”



Il faut se former à ces outils pour en percevoir les avantages et les limites. ”



Il y a toujours une décision humaine qui fait qu'un contenu généré est utilisé ou non. Si ce n'est pas le cas, cela devrait l'être. La responsabilité reste du côté humain. ”



Renaud Lefebvre,
directeur général du
Syndicat national de
l'édition (SNE)



Jacques Mestre,
professeur, et président
de l'Association française
des docteurs en droit
(AFDD)



Betty Jeulin,
avocate

Les auteurs défiés par les machines



Je pense qu'à l'échelle d'une maison d'édition juridique, la capacité à s'appropriier l'outil, à l'entraîner sur des corpus plus légers, réduits, homogènes, et d'une qualité contrôlée à la base, là, il y a un processus vertueux qui peut s'engager pour proposer certainement des contenus utiles, que je vois à titre personnel comme étant des compléments et non une substitution. ” **Renaud Lefebvre**

“

À partir du moment où il y a eu des contenus susceptibles d'appropriation, je pense que le régime de droit d'auteur fera son effet.”

Renaud Lefebvre

“

Les éditeurs ont un rôle important à jouer dans un contexte pareil, tout simplement parce qu'il est en continuité parfaite avec ce qui fait de toute éternité leur métier : un rôle de médiateur entre des contenus, de la création, des besoins d'information ou d'usage à satisfaire et l'usage d'une technologie à un moment donné, à commencer par l'imprimerie.”

Renaud Lefebvre

“

L'Intelligence artificielle nous oblige aujourd'hui, sans doute, à nous interroger, à nous remettre en cause, à nous dépasser. Elle nous invite aussi à réfléchir sur ce qui fait peut-être notre singularité, notre spécificité et à la manière de l'améliorer.” **Jacques Mestre**

“

Les choix, souvent en matière juridique, sont fondés sur un doute personnel.” **Jacques Mestre**

“

Le droit, même si c'est une matière simple, trouve sa complexité et son humanité dans les nuances. La simplification binaire n'est pas reçue par le droit.” **Jacques Mestre**

“

C'est une question de chaîne de valeur, de place des créateurs humains et de la création qui est complètement redéfinie par l'IA.” **Betty Jeulin**





Il faut comprendre que les IA génératives, aujourd'hui, ont impérativement besoin de contenus humains pour pouvoir bien fonctionner. " **Betty Jeulin**



Les LLM vont être entraînés sur des sets de données beaucoup plus qualitatives et spécifiques, ce qui permettra d'augmenter l'IA. Quant à la question de savoir si l'IA augmente les auteurs, on a des résultats absolument incroyables et bluffant sur ceux qui s'en saisissent et qui connaissent très bien leur métier. " **Betty Jeulin**



Raphaël Doan,
Essayiste

Les auteurs sont-ils les Anciens, les machines sont-elles les Modernes ?



C'est un péril qui va encore plus loin que les informations inexactes, que les *fake news*, puisque au-delà des faits inexacts, il y a aussi le problème des idées banales. "



Un texte écrit par l'IA doit être lu avec esprit critique, mais au fond comme tout texte, même écrit par un humain. "



Les modèles de langage permettront d'aller alléger encore plus la friction dans la communication entre chercheurs. [...] Et l'échange fluide entre les chercheurs, y compris entre des domaines différents, c'est un des facteurs clés du progrès scientifique. "

Audace

Oser l'IA dans l'univers juridique



Sarah Lelouch,
productrice, CEO de la
Diversité du cinéma français,
présidente de techCannes

Être pionnier

“

Est-ce bien d'être pionnier ? On prend des risques, mais il en faut pour ouvrir la voie. ”

“

Tous les secteurs et toutes les industries se posent les mêmes questions. Ça tombe bien. On est tous et toutes confrontés aux mêmes problématiques. ”

Audace



Aujourd'hui, il faut surtout ne plus perdre de temps pour lutter contre les nouvelles technologies et pour lutter contre l'IA. [...] Aujourd'hui, la question est plutôt : comment est-ce qu'on utilise ces outils ? ”



Stéphane Baller,
Co-directeur du diplôme
d'université transformation
numérique du droit & legaltech
Paris-Panthéon Assas



Sabrina Gabteni,
avocate, fondatrice
d'AVOCAJUST



Pascal Alix,
avocat, doctorant à
l'Université Paris 1
Panthéon-Sorbonne



Alexia Arno,
diplômée notaire,
co-fondatrice de Clésame

Quels nouveaux horizons pour les juristes ?



C'est extrêmement important d'impulser la culture entrepreneuriale auprès des étudiants en droit, tout comme de reconnaître la diversité des métiers du monde. On y voit ainsi la richesse des métiers du monde du droit. ” **Stéphane Baller**



C'est une posture qui oblige à plus écouter le marché, à plus écouter les clients, et donc à faire son métier un peu différemment. ”

Stéphane Baller



Comment est-ce qu'on éduque tous nos juristes actuels et futurs pour arriver à utiliser ces outils et pouvoir les choisir. ” **Stéphane Baller**



Le monde du droit a changé et il nous appartient de nous adapter. ”

Sabrina Gabteni



L'innovation, c'est oser. ” **Sabrina Gabteni**



Avoir deux développeurs avec moi m'a changé la vie. Avoir à mes côtés cette sorte d'allié, qui permet d'avancer sereinement et rapidement dans ses projets, je recommande à tout le monde. ” **Sabrina Gabteni**



IA : Il faut remettre l'humain au centre. " **Pascal Alix**



L'algorithme peut nous rendre d'immenses services.
Mais cet algorithme a ses limites. " **Pascal Alix**



On ne peut pas mettre tout sur le même plan. Il y a une très grande différence entre ces outils généralistes qui, pour nous, sont des outils de productivité, et lorsqu'il faut du contexte, comprendre les enjeux humains et ceux d'un dossier, où il y a encore une énorme distance à parcourir. " **Pascal Alix**



L'objectif dans l'innovation ce n'est surtout pas de rompre l'existant qui fonctionne très bien, c'est vraiment de permettre de le faire évoluer en fonction des besoins de la société. " **Alexia Arno**



Il y a l'intelligence cognitive, l'intelligence émotionnelle et l'intelligence créative. Sur l'intelligence cognitive, on sait que l'IA va nous dépasser très prochainement. Sur le reste, j'ai tendance à dire que lorsqu'on reçoit des actes, il y a 60% de confiance du client en son notaire, et uniquement 40% de règle de droit. " **Alexia Arno**



Olivier Babeau,
économiste et président
de l'Institut Sapiens

Existe-t-il d'autres choix que de se réinventer ?



L'intelligence est en train de devenir une commodité. Sam Altman disait même que l'intelligence est la monnaie de l'avenir. "



On peut espérer des gains de productivité et des capacités de travail pour les métiers du droit, une aide extraordinaire (rédaction de propositions, de décisions, contrats, synthèses de documents). "



Il va y avoir trois grandes façons pour un être humain d'apporter de la valeur ajoutée dans les métiers du droit, et en fait, dans tous les métiers au XXI^e siècle : encourager, éclairer, relier. "

Tempérance

Après l'IA, de quoi le juriste décide-t-il encore ?



Daniel Benabou,
président du Conseil de l'économie et de
l'information du digital (CEIDIG), DG d'Idecsi

La révolution digitale commence



Ce n'est pas la technologie qui limite l'action de l'homme, c'est l'homme qui doit s'imposer des limites. ”



Nous entrons dans une phase de transition, cette fameuse transition numérique qui va perdre sa dimension transitoire pour devenir permanente. ”



Il faut s'attendre avec l'IA à de nouvelles initiatives que nous n'avons pas anticipées et qui vont s'appuyer sur des vides politiques, juridiques pour bousculer nos organisations et impacter nos métiers. ”



Julie Couturier,
présidente du Conseil
national des barreaux
(CNB)



Pierre Tarrade,
président de la Chambre
des Notaires de Paris



Jean-Philippe Gille,
président de l'Association
française des juristes
d'entreprise (AFJE)

L'algorithme libère-t-il ou asservit-il le juriste ?



Il ne faut pas être manichéen. On a face à nous un phénomène nouveau auquel nous allons devoir nous adapter, sans le considérer comme une menace, mais en le considérant comme une opportunité, tout en sachant anticiper la transformation. ” **Julie Couturier**



Le risque d'une double fracture, le risque d'une justice à deux vitesses entre ceux qui auront les moyens d'aller voir un avocat, un notaire et pouvoir bénéficier de la valeur ajoutée du professionnel du droit, et ceux qui n'auront pas ces moyens et vont avoir recours à un outil d'Intelligence artificielle générative sans la garantie de la déontologie et de la compétence qu'ont les professionnels du droit. ” **Julie Couturier**

Tempérance

“

Nos professions ont une vraie responsabilité dans l'accompagnement de nos membres, que ce soient les notaires, les avocats, les juristes, pour qu'il y ait moins de fractures au sein même de nos professions. ”

Julie Couturier

“

Il y a cinq ans, la blockchain devait remplacer le notariat. Mais tout ça ce sont des moyens et des techniques. Il n'en demeure pas moins que la vérité juridique qui émane d'un officier public, qui a le sceau de l'État, ça ne se remplace pas par une blockchain. ” **Pierre Tarrade**

“

On a au moins deux points communs : on a une obligation d'efficacité de nos actes, puis on a un devoir de conseil. Ce sont des obligations de moyens. Et enfin, nous sommes tous en train de parler d'outils qui vont élever nos moyens. Ça va nous rendre meilleurs en qualité de juristes. ”

Pierre Tarrade

“

Les juristes d'entreprise ont l'habitude de vivre le changement en permanence. Les entreprises sont aux avant-postes de l'économie, donc subissent en permanence des innovations de rupture, des changements, des crises. ” **Jean-Philippe Gille**

“

Dans nos métiers et par rapport à l'attractivité des plus jeunes, on va devoir se réunir et fonctionner en écosystème, parce qu'il faudra pouvoir se balader d'un métier à l'autre et d'une responsabilité à une autre. ”

Jean-Philippe Gille





Bruno Patino,
président d'Arte France,
auteur

Que devient le libre arbitre à l'ère ultra-digitale ?



Ce qui est en train de se passer aujourd'hui, dans l'univers numérique qui est le nôtre, est qu'on remet en cause, peut être toute cette possibilité d'exercer des options et des choix. "

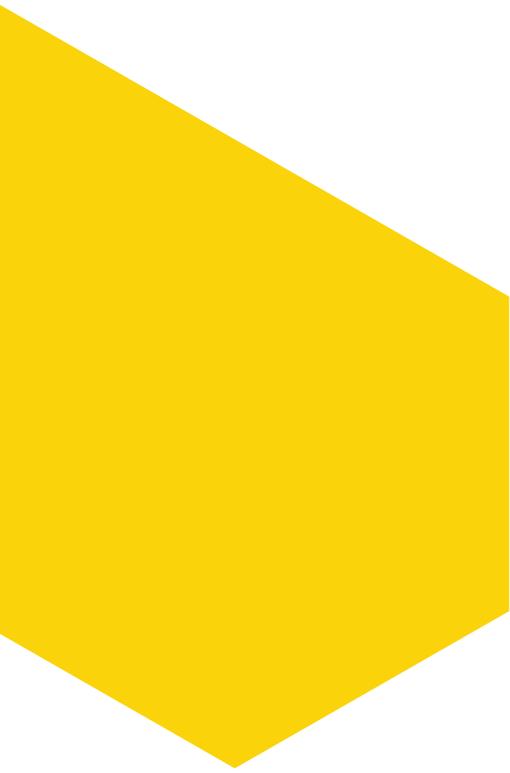


Ce libre arbitre qu'on suppose rationnel est de plus en plus envahi par l'émotion. "



Il est essentiel qu'on se repositionne dans un moment où on va trouver les choses qu'on ne cherchait pas, ne pas trouver les choses qu'on cherche, résister à la prise du calcul et défendre un libre arbitre dans un univers qui bascule de plus en plus fortement dans un univers émotionnel. "





Lancé en 2023 par Lamy Liaisons, le programme des Éclaireurs du droit vise à accompagner les professionnels du droit dans la compréhension du fonctionnement des IA génératives, les perspectives formidables qu'elles offrent mais également, leurs limites.

Le programme s'articule autour de deux initiatives : d'une part, un blog www.lamy-liaisons.fr/eclaireurs-du-droit/ (et sa newsletter associée) sur les avancées de l'Intelligence artificielle dans l'écosystème juridique, et plus généralement sur toutes les grandes transformations du monde du droit ; d'autre part, un Forum annuel de rencontres et d'échanges interdisciplinaires entre professionnels du droit et entrepreneurs, philosophes, historiens, sociologues, psychologues, économistes ou ingénieurs.

